

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE SPÉCIALE

Budget 2021

La soussignée donne avis public à l'effet que le conseil de la Ville de Saint-Jérôme tiendra une séance spéciale, à huis clos, le 15 décembre 2020, au 300, rue Parent, à 18 h 30, au cours de laquelle le budget 2021 sera adopté.

Au cours de cette séance spéciale, les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget 2021.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 2 décembre 2020.

La greffière de la Ville,

Me MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP

Pour toute information :
Service du greffe et des affaires juridiques
450-436-1512, poste 3060